



Document à l'intention des parents

Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Nom de l'établissement : Girouard

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire, secondaire et secteur adulte se dote d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Celui-ci doit être évalué annuellement avec le conseil d'établissement.

Actions réalisées pour l'année scolaire : 2024-2025

- Mise à jour du code de vie
- Planification des plans de leçons des enseignements explicites et début de l'enseignement
- Construction de la matrice comportementale
- Gradation des comportements et des interventions pour des interventions plus efficaces et personnalisées
- Enseignement explicite des habiletés sociales avec Moozoom
- Rencontre avec la TES pour les élèves à besoin
- Sous-groupes de besoin ciblés afin d'aider les élèves dans la résolution de conflits et le développement d'habiletés sociales

Constats

- Le pourcentage du nombre d'élèves qui se sentent en sécurité en classe est resté sensiblement le même dans la dernière année
- Le pourcentage du nombre d'élèves qui se sentent en sécurité aux récréations et au dîner a augmenté de 11% en 1 an
- Le pourcentage du nombre d'élèves qui se sentent en sécurité au service de garde a augmenté de 16% en 1 an
- Le nombre d'incidents de violence physique et verbale a diminué de 9% en 1 an
-
-
-

Actions projetées à notre école pour l'année scolaire :

- Poursuivre l'enseignement explicite des comportements
- Poursuivre l'enseignement des habiletés sociales avec Moozoom en lien avec les compétences sociales ciblées par le MEQ
- Mise en place d'un système de renforcement positif des comportements
- Consigner les manquements dans le Mozaik Soi et transmettre les informations aux parents
- Poursuivre les interventions à 3 niveaux
- Intensifier les ateliers d'habiletés sociales chez les élèves à besoin
-

Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école.

Autres commentaires

Le comité prévention de la violence a été accompagné par une conseillère pédagogique tout au long de l'année afin de réaliser les actions mentionnées ci-haut.